

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 mars 2020

**Coronavirus : informations complémentaires du
Gouvernement de Wallonie**

Le Gouvernement de Wallonie a décidé de constituer un fonds extraordinaire de crise de 100 millions d'euros afin de soutenir les secteurs qui subissent un préjudice économique à cause du coronavirus.

Il a également transmis au Centre fédéral de crise une liste de questions que les citoyens et les entreprises lui ont posées.

Le Gouvernement rappelle que le numéro 1890 est ouvert tout le week-end pour répondre à toutes les questions que se posent les entreprises, les indépendants, les commerçants et les artisans.

Le Gouvernement fera le point de la situation ce samedi à 10h avec les interlocuteurs sociaux (patrons et syndicats).

Enfin, le Gouvernement rencontrera deux fédérations sectorielles parmi les plus touchées (horeca et tourisme) ce samedi à 14h.

CONTACT :

Sylvain JONCKHEERE | Porte-parole

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be